

SÉANCE DU 25 JANVIER 1901.

PRÉSIDENTE DE M. ÉMILE BOUDIER.

M. Lutz, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 janvier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président s'exprime en ces termes :

La Société botanique de France vient de faire une nouvelle perte qui lui sera des plus sensibles. M. Chatin, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, directeur honoraire de l'École de Pharmacie, le doyen d'âge de ses membres fondateurs et l'un des plus dévoués, vient de mourir dans un âge très avancé, dans sa propriété de la Romanie, aux Essarts-le-Roi, près de Rambouillet, le 13 janvier dernier. Bien qu'un de nos collègues, beaucoup plus autorisé que moi, se soit chargé de retracer ici ce que fut notre regretté maître, dont les titres honorifiques sont si connus, il me paraît nécessaire de rappeler sommairement dès à présent combien M. Chatin fut dévoué à notre Société qu'il fut appelé plusieurs fois à présider. Passionné pour la botanique qu'il professa pendant de longues années à l'École de Pharmacie, il dirigea de très nombreuses herborisations qui sont restées célèbres et auxquelles ont pris part la plupart des botanistes de notre époque. M. Chatin était en effet l'un de ceux qui connaissaient le mieux les localités des plantes des environs de Paris. Il a toujours été un ami pour moi comme pour tous ceux qui s'occupaient de botanique, et sa perte sera vivement sentie par tous nos collègues. Aussi ai-je tenu à exprimer ici, au nom de la Société tout entière, tous les profonds regrets que sa mort va laisser parmi nous.

NOTICE SUR AD. CHATIN, par M. le D^r BORNET (1).

Le 23 avril 1854, la Société botanique de France est déclarée fondée, et l'on procède à l'élection du Bureau et des membres du Conseil d'administration. M. Ad. Chatin arrive le troisième sur la liste des conseillers élus, immédiatement après Graves et Ant. Passy, c'est-à-dire après deux des principaux membres de l'assemblée des quatorze botanistes, pro-

(1) Le cliché d'après lequel a été obtenu le portrait en héliogravure qui accompagne cette Notice a été pris en 1886, l'année même où M. Chatin a quitté l'École de Pharmacie.